

**Délibération : N°2021-06-10 : 22**

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM, dans sa séance du 10 juin 2021, sous la présidence de Monsieur Philippe LYX, a délibéré :

Objet : • Approbation de la subvention de 10 000 € à l'association des élèves ingénieurs 2021.

Après la présentation de l'activité et des comptes de l'association des élèves par Mme Célia MULLER et échanges avec les autres membres du conseil d'administration, il est procédé au vote :

**Résultat du vote :**

Membres en exercice : 23

Membres présents ou représentés : 22

Pour : 21 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 1 voix

Après délibération, le conseil d'administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier approuve :

**la subvention de 10 000 € à l'association des élèves ingénieurs 2021 est approuvée par les membres présents et représentés du Conseil d'Administration avec 21 voix pour et 1 abstention.**

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Montpellier, le 10 juin 2021

Le Président du Conseil d'Administration  
Monsieur Philippe LYX

